



Le Fossat, le 5 décembre 2025

A l'attention de
Mesdames et Messieurs Les Président(e)s
d'Associations

Objet : Subventions 2026

Madame La Présidente,
Monsieur Le Président,

Au moment où je vous écris, le budget de la nation n'est pas encore voté. De grandes incertitudes planent encore sur l'avenir des financements des collectivités territoriales et locales, Régions, Départements, intercommunalités et communes.

Mais gardons espoir !

C'est pourquoi dans le cadre du soutien aux activités associatives, culturelles et sportives, je vous invite à nous transmettre les demandes de subventions 2026 à l'aide du dossier joint dûment complété.

Nous étudierons avec grande attention les demandes de subvention qui doivent être retournées **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 20 FEVRIER 2026.**

Si vous éprouviez une difficulté dans la complétude du dossier, vous pouvez contacter la Communauté de Communes (Mme Pauline ICARD par téléphone au 05.61.68.55.90 ou par mail accueil@arize-leze.fr).

En vous souhaitant une année 2026 riche en événements et projets, je vous prie d'accepter, l'expression de mes sentiments dévoués.



Raymond BERDOU

Vice-Président de la Communauté de Communes